

A : Monsieur le Directeur SNCF Mobilités  
Région Centre Val de Loire  
3, rue Edouard Vaillant  
37000 Tours

**Objet : Moteurs thermiques fonctionnant lors d'arrêts prolongés d'autorails en gare**

Monsieur le Directeur,

Nous avons remarqué à plusieurs reprises que les moteurs des trains de la ligne Chinon-Tours restent en fonctionnement au ralenti pendant de longues durées lors de l'arrêt en gare de Chinon.

Par exemple, le train arrivant de Tours le matin à 10h18 à Chinon reste à l'arrêt avec au moins quatre moteurs fonctionnant jusqu'au départ de 11h09 (2 autorails accolés avec 2 moteurs chacun). Ce fonctionnement pendant plus de 45 minutes ne manque pas de nous interroger.

En effet, notre collectif (Collectif Chinonais Environnement), qui compte environ 200 membres, est très sensible aux effets des gaz d'échappement des moteurs thermiques: les experts internationaux n'ont plus aucun doute sur les conséquences pour le dérèglement climatique de ces gaz à effet de serre. De plus, une commission sénatoriale a reconnu que plus de 40000 personnes mouraient prématurément en France chaque année en raison de la pollution atmosphérique, à laquelle contribuent ces gaz d'échappement de moteurs thermiques. La consommation de carburant pendant ces arrêts présente un coût non négligeable finalement supporté par les clients et par les subventions de la région, c'est-à-dire par les contribuables. Il est quasiment impossible d'attendre sur les quais en raison du niveau sonore très élevé et de la présence des gaz d'échappement qui empoisonnent nos poumons. Les enjeux sont donc très importants.

Concernant les moteurs thermiques des véhicules particuliers, l'ADEME préconise de couper le moteur dès que l'arrêt dure plus de 20 secondes, précisant que l'économie de carburant est effective après un redémarrage au moins 20 secondes après l'arrêt du moteur.

Nous comprenons que pour des moteurs de plus grosse puissance, comme ceux des autorails, il soit nécessaire d'une part de pratiquer un temps de préchauffage avant la mise en mouvement des trains, d'autre part de laisser tourner le moteur à vide après la fin de mouvement pour une bonne homogénéité du refroidissement des structures métalliques des moteurs.

Cependant, une durée de 45 minutes nous paraît démesurée.

Peut-être existe-t-il d'autres justifications techniques nécessitant de garder aussi longtemps ces moteurs en fonctionnement lorsque les trains sont à l'arrêt. Sont-elles dans ce cas à la hauteur des enjeux mentionnés ci-dessus?

Nous vous saurions gré de bien vouloir prendre en compte nos questionnements pour réexaminer les procédures et consignes données aux conducteurs, et de nous faire connaître votre réponse à ce problème.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Collectif Chinonais Environnement  
Henri Barrault (henri.barrault@laposte.net)

Copies: Monsieur le Président de la Région Centre Val de Loire  
Monsieur le Sous-préfet (sous-préfecture de Chinon)